STATUT GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Objectifs

Disposer d'une vue d'ensemble du statut de la fonction publique hospitalière. **Maîtriser** les différentes phases de la carrière des agents publics hospitaliers. **Connaître** les différentes positions statutaires administratives du personnel.

Programme

Cadre général

Émergence et spécificités de la fonction publique hospitalière Représentation du dispositif législatif et réglementaire Droits et obligations des fonctionnaires

Notions d'ensemble sur le recrutement, l'évolution des carrières et les statuts

Modes de recrutement et notation

Les différents statuts

Fonctionnaires

Stagiaires, dispositif pacte, travailleurs handicapés Contractuels de droit privé et de droit public

Évolution des carrières : généralités sur les positions, avancement, reclassement, quelques notions de rémunération et d'organisation du travail

Cessation des fonctions et régime disciplinaire

Cessation des fonctions

Organes consultatifs

Groupes de sanctions et procédure disciplinaire Exercice du droit syndical (critères de représentativité et mise en œuvre)

Public

Tout agent nouvellement nommé et personnel des ressources humaines

Méthodes pédagogiques

Exposé interactif avec les participants faisant appel à leurs connaissances et expériences

Intervenant

Directeur des ressources humaines Attachées d'administration hospitalière au service financier et en charge du maintien dans l'emploi

Sanction de la formation

Attestation individuelle de fin de formation

Modalités de formation

☑ intra-établissement

☑ inter sur BORDEAUX

Étude de faisabilité sur demande

2 jours, 12 heures

• 16 et 17 février

21 et 22 septembre

685 € par participant

Contact

05-56-24-49-39 info@apdhes.fr

Référence

5.2.1.



APDHES CENTRE PIERRE VEAUX 2017

Bulletin d'inscription à retourner au secrétariat de APDHES-Centre Pierre Veaux 253 cours du Maréchal Gallieni – Chemin de Pomerol à Bordeaux (33)

☐ Madame ☐ Monsieur	
Nom d'usage :	
Nom de famille :	
Prénom :	
Fonction:	
Le cas échéant : n° ADELI : n	° RPPS :
Service :	
Numéro de tél. : N	Numéro de Fax. :
E-mail :	
ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR :	
Adresse complète :	
	Fax. :
E-mail (adresse à laquelle sera adressé l'accusé	
 · · ·	
Désire participer à la formation suivante	
Intitulé de l'action :	
Date(s) de l'action :	
Coût pédagogique : Euros par pris en charge par OPCA Budg	r participant get de l'établissement 🔲 le participant
APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de rep formation dans le cas où le groupe con	
jornanon dana se cas ou se groupe cor	
Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation. Sauf cas de force majeure reconnue par ADPHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.	Date et signature (nom, qualité du signataire):



Association pour la Promotion du Droit Hospitalier de l'Économie de la Santé et de la formation professionnelle et continue Résidence la Médoquine | Chemin de Pomerol | 253 cours du Maréchal Gallieni | 33000 Bordeaux Tél : 05-56-24-49-39 | Fax : 05-56-98-90-92 | www.apdhes.fr | info@apdhes.fr | Organisme qualifié OPQF, certificat n°16 03 AP 1270



